Europe sociale :
Bilan et perspectives syndicales

Christophe Degryse

IHEDATE - 17 juin 2016

etui.

La place des organisations syndicales dans le dispositif communautaire

1.L'Europe sociale n'est-elle qu'une expression vide de sens; ou en dépit d'une grande lenteur, des avancées ont-elles eu lieu ?

2.Quels sont les principaux enjeux, du point de vue des organisations syndicales de salariés qui méritent d'être traités à l'échelle communautaire ? Quelle est la réelle valeur ajoutée de l'échelle communautaire dans le champ des questions sociales par rapport aux traditionnelles scènes nationales ou infranationales ?

3.Comment sont organisés les syndicats et peut-on parler d'un syndicalisme européen ?

etui.

1. Bilan de l'Europe sociale

1- L'Europe sociale n'est-elle qu'une expression vide de sens; ou en dépit d'une grande lenteur, des avancées ont-elles eu lieu ?

Europe sociale =

etui.

1. Bilan de l'Europe sociale – a) Droit social européen

Les directives et règlements adoptés dans ce cadre peuvent être regroupées en 2 grands sous-groupes :

1. Droit de la sécurité sociale

2. Droit du travail

etui.

Aperçu du *droit européen de la sécurité sociale*, par an (20)

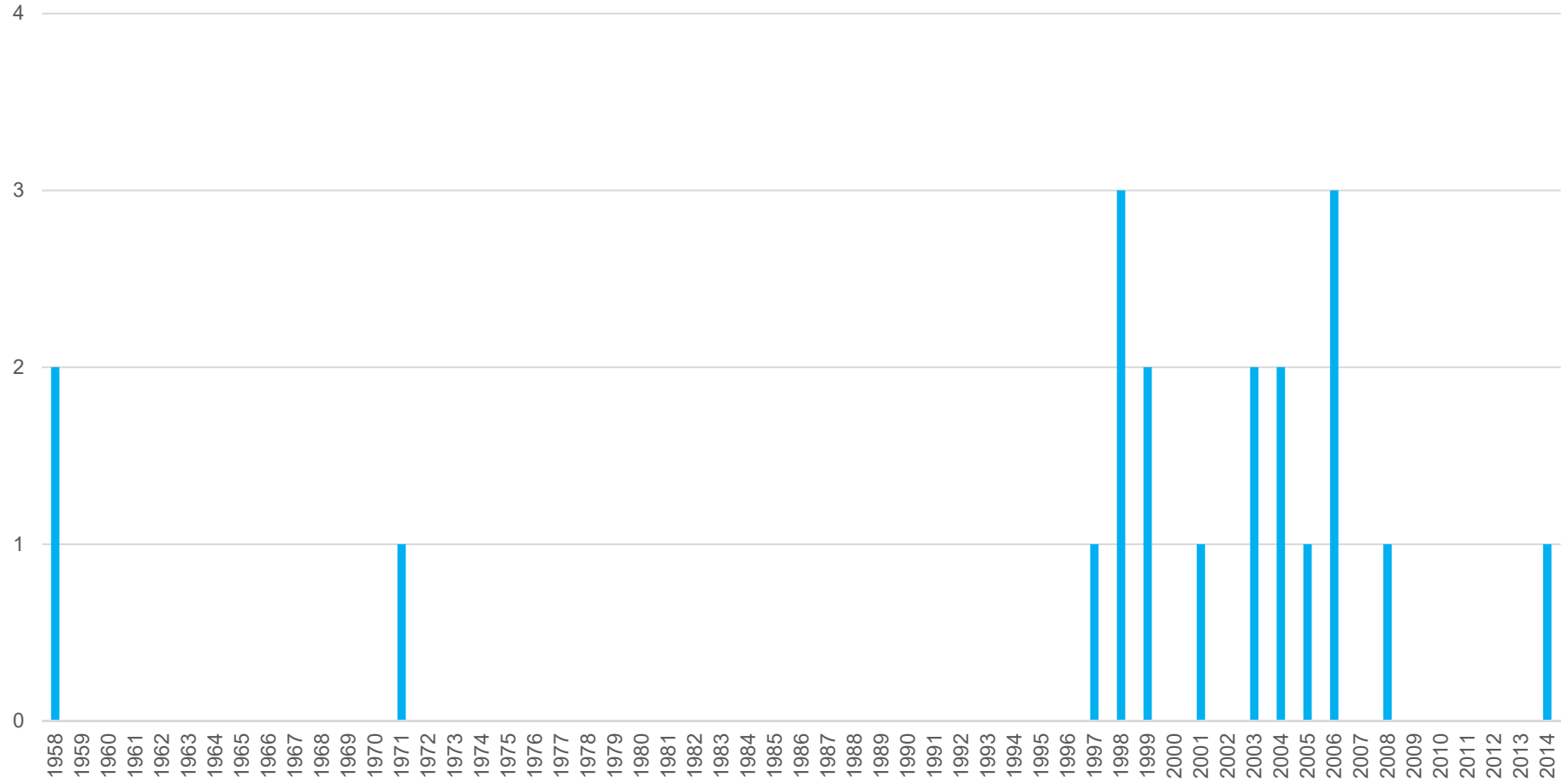

Règlements relatifs à la coordination des régimes de sécurité sociale ; directives concernant la portabilité des droits à la pension complémentaires ; directive concernant les activités des institutions de retraites professionnelles.

Aperçu du *droit européen du travail* par an et par thèmes (112)

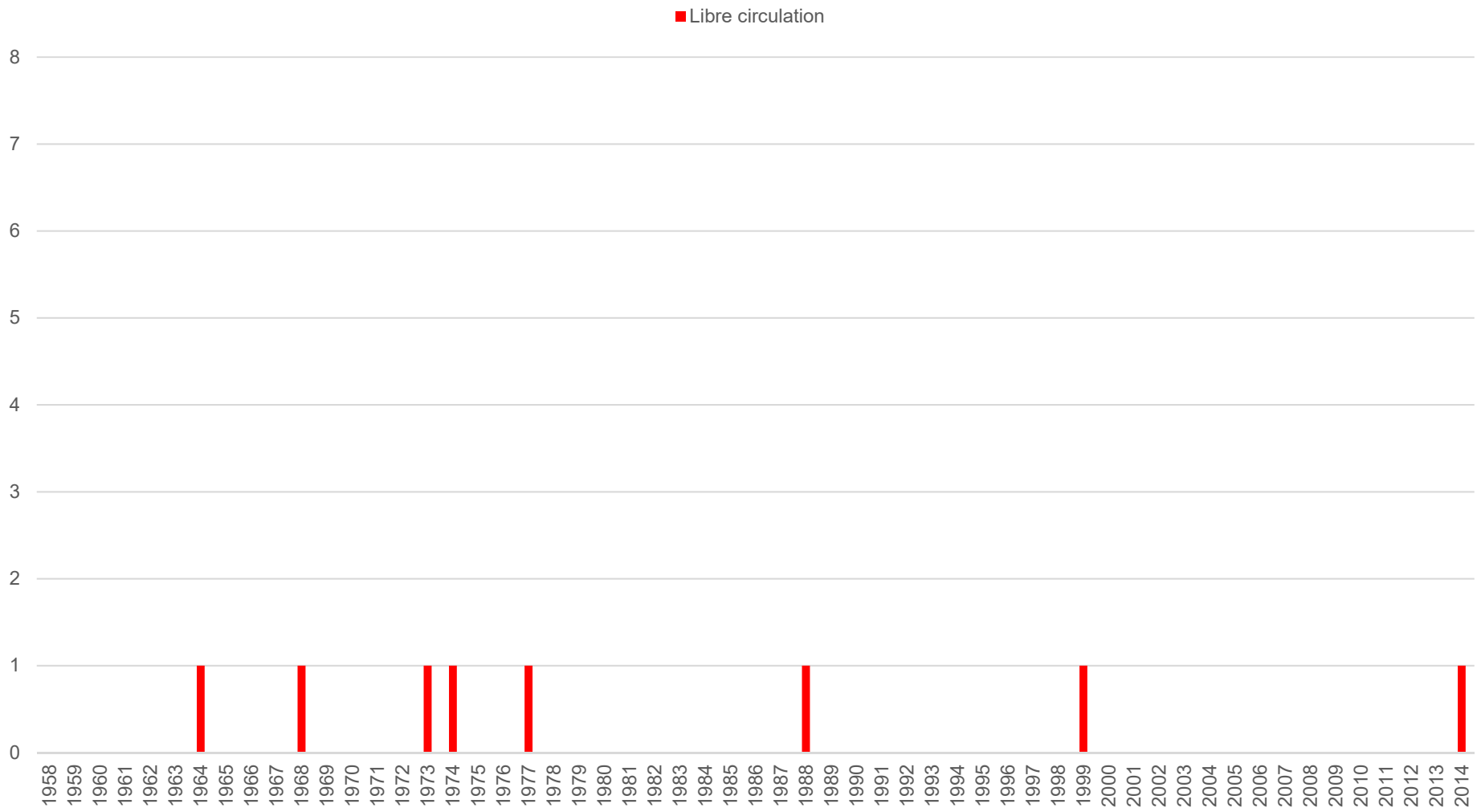

Directives déplacements et séjours des travailleurs, droit de demeurer sur le territoire, scolarisation des enfants, reconnaissance des diplômes, non-discrimination

etui.

Aperçu du droit européen du travail par an et par thèmes (112)

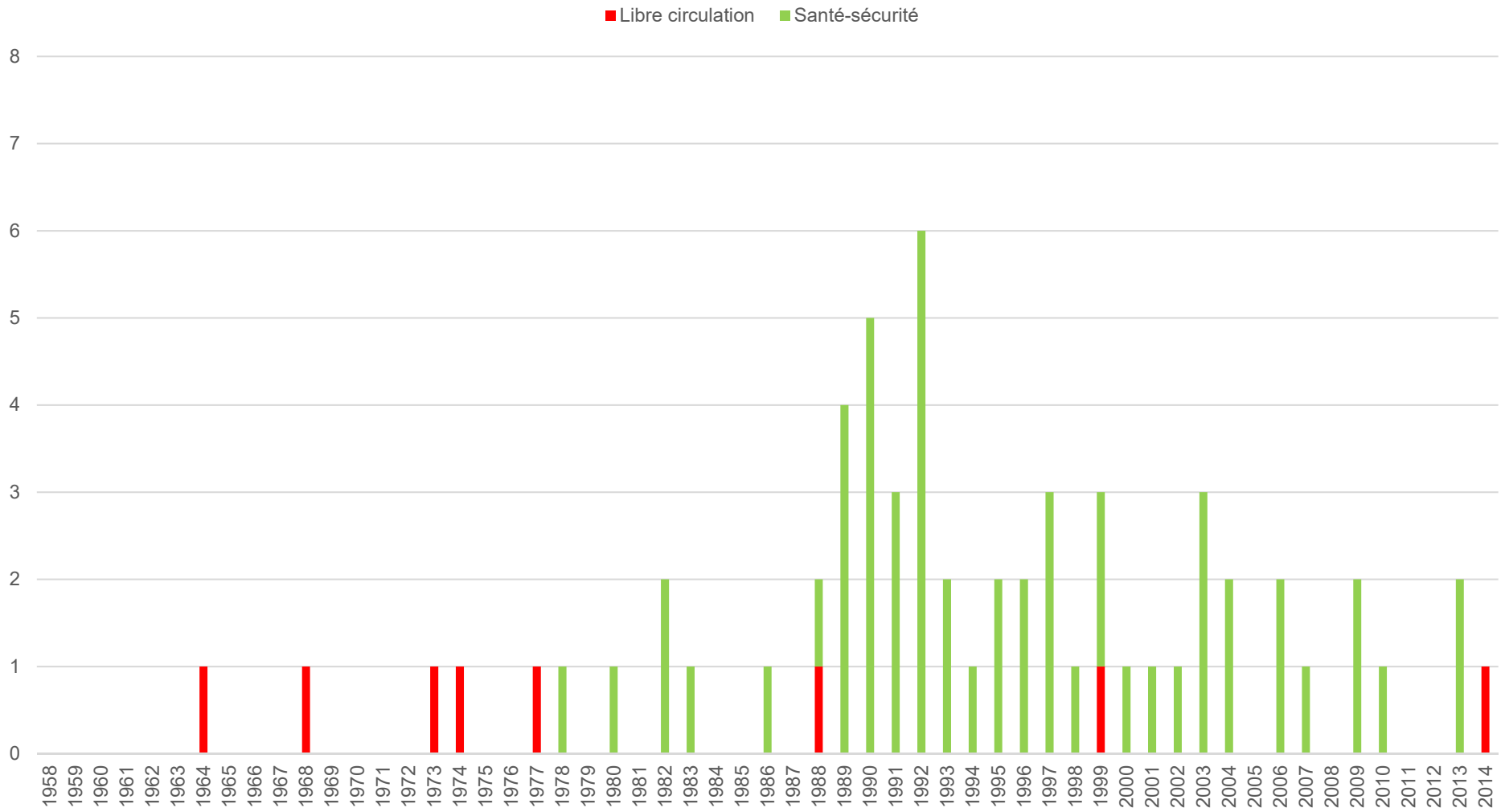

+ protection des travailleurs contre : chlorure de vinyle monomère, agents chimiques, physiques, biologiques, atmosphères explosibles, plomb, amiante, bruit, équipements de travail, équipements de protection, manutention manuelle, écran de visualisation, agents cancérigènes, rayonnements ionisants, assistance médicale à bord des navires, chantiers mobiles, signalisation de sécurité, travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes, industries extractives, protection des jeunes, stress, harcèlement, violence au travail, prévention des blessures (hôpitaux).

etui.

Aperçu du droit européen du travail par an et par thèmes (112)

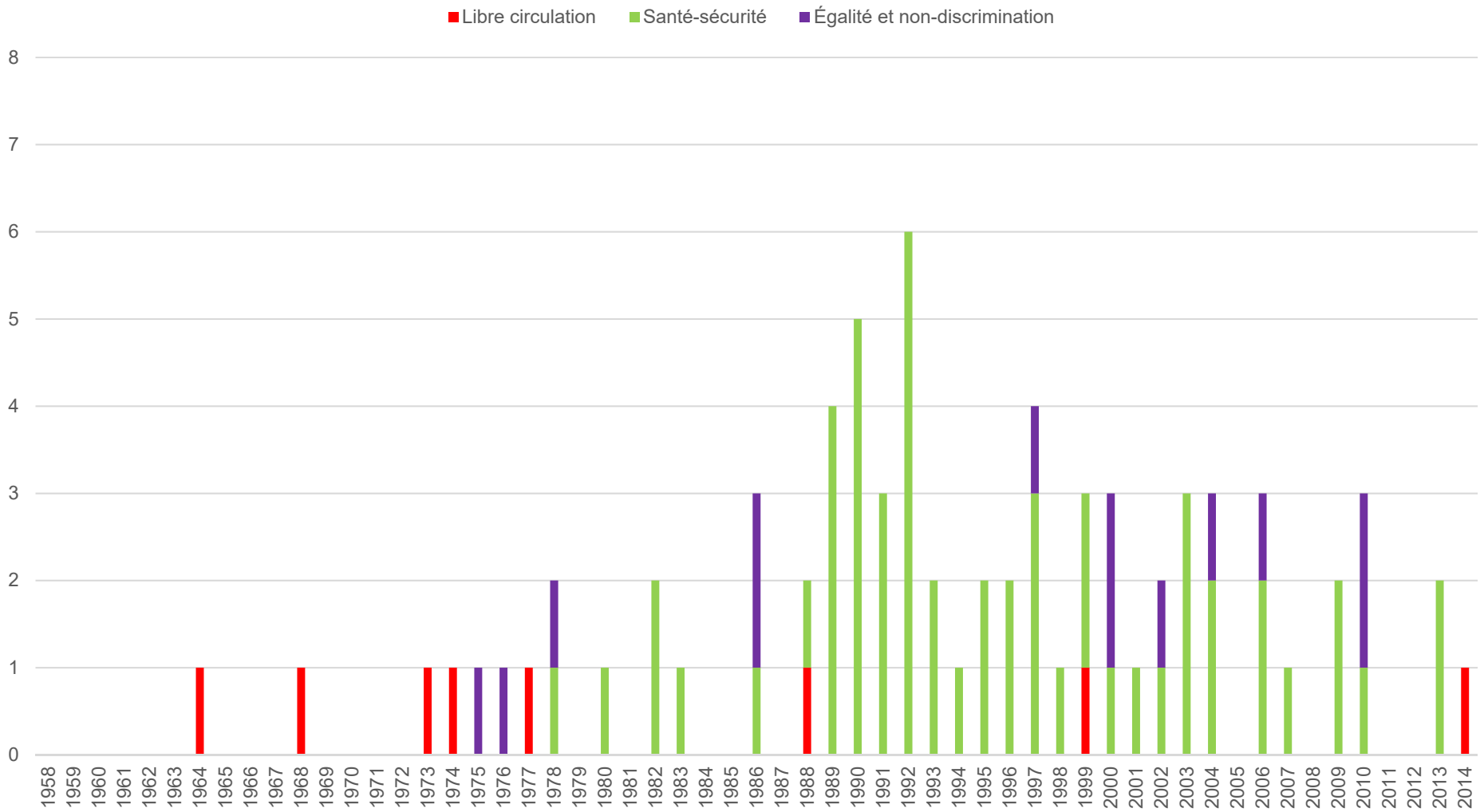

+ égalité des rémunérations hommes-femmes, égalité dans l'accès à l'emploi, la formation et la promotion professionnelles, et les conditions de travail, en matière de sécurité sociale, dans les régimes professionnels de sécurité sociale, dans l'activité indépendante, charge de la preuve dans les cas de discrimination fondée sur le sexe, égalité de traitement sans distinction de race ou d'origine ethnique, dans l'accès aux biens et services, marchés du travail inclusifs

etui.

Aperçu du droit européen du travail par an et par thèmes (112)

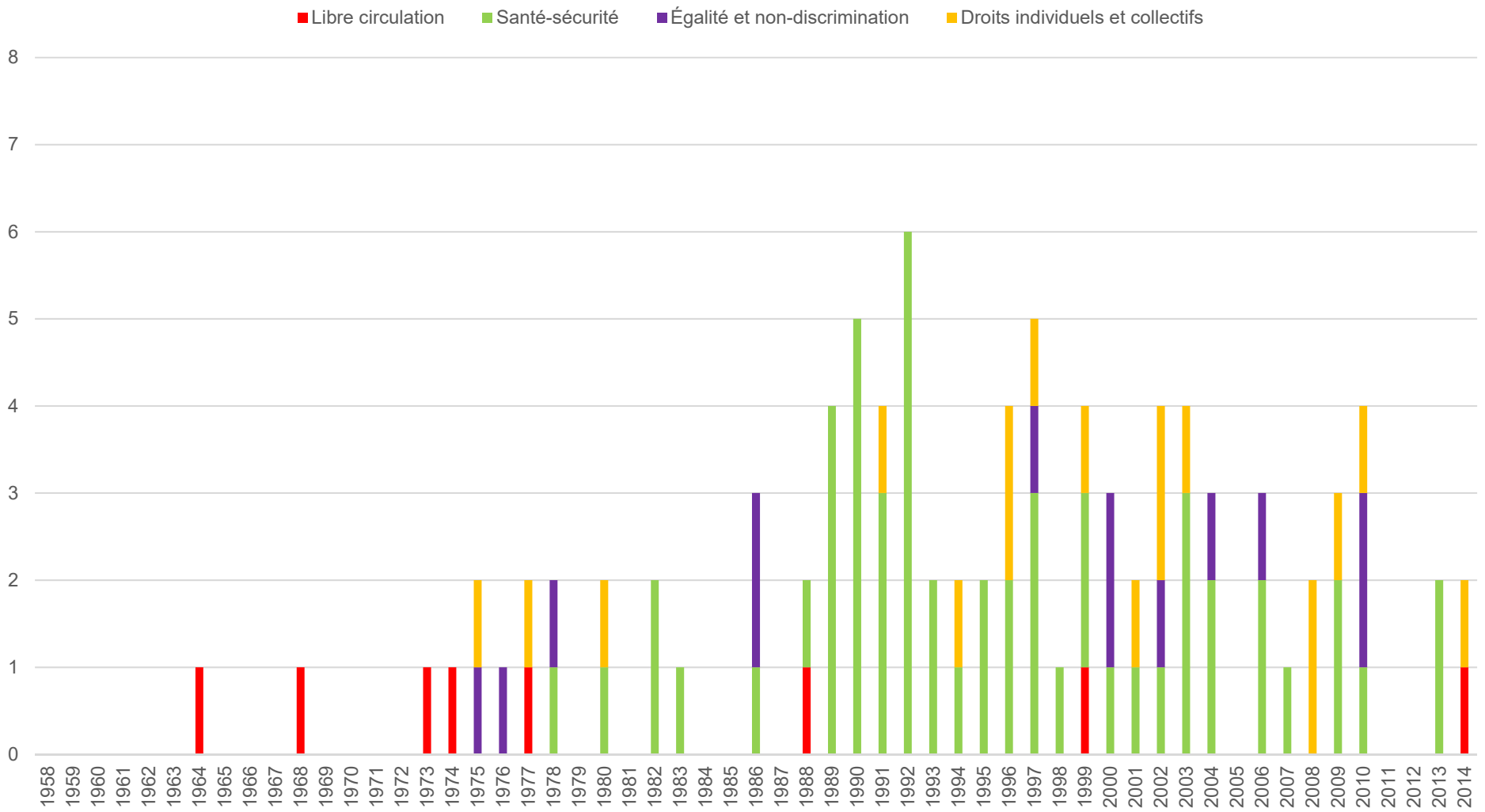

+ licenciements collectifs, transferts d'entreprise, insolvabilité de l'employeur, conditions applicables au contrat, information-consultation, congé parental, détachement des travailleurs, travail à temps partiel, travail à durée déterminée, implication des travailleurs (SE, SCE), télétravail, travail intérimaire, comités d'entreprise

etui.

Aperçu du droit européen du travail par an et par thèmes (112)

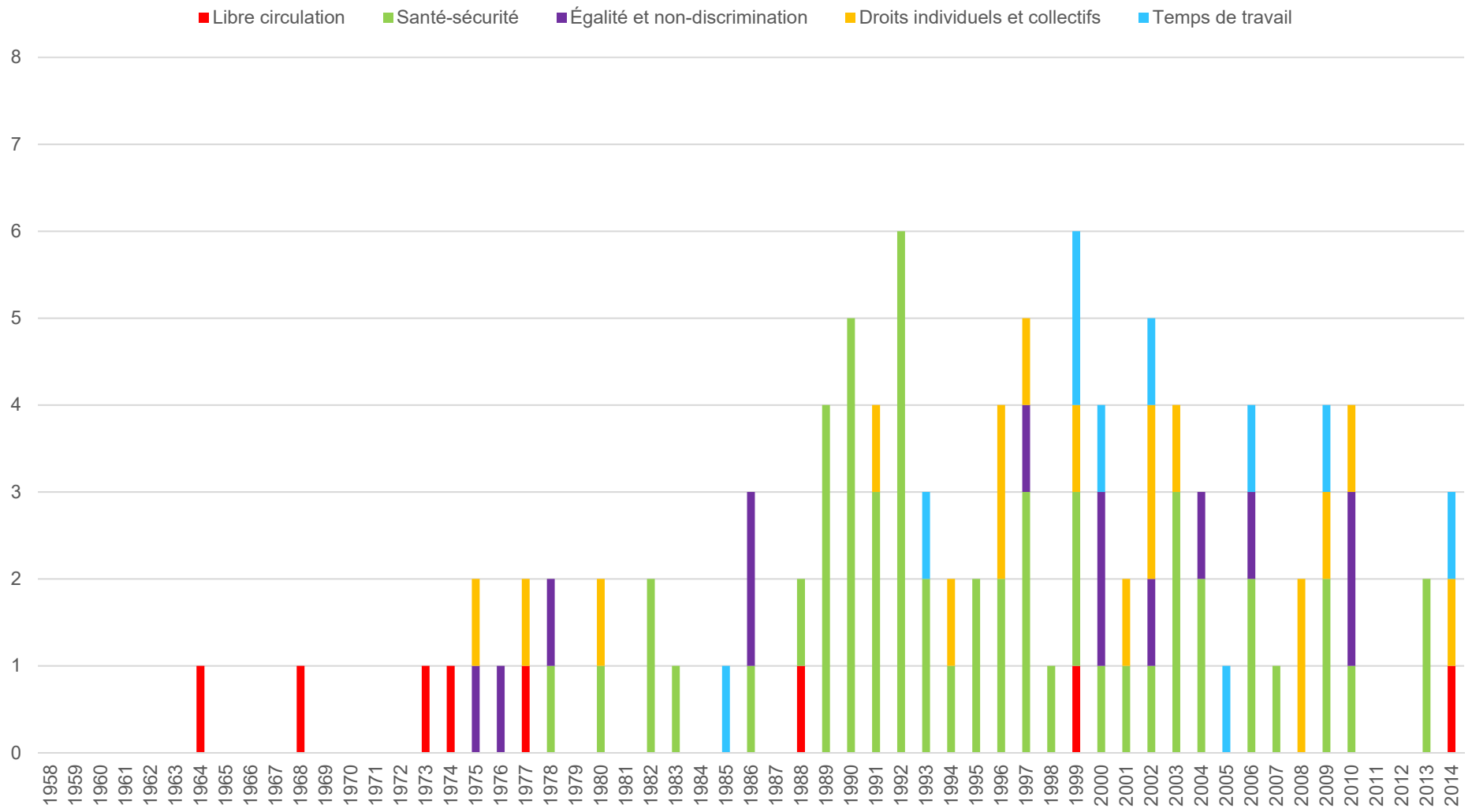

+ temps de travail dans le transport routier, temps de travail (cadre général), temps de travail des gens de mer, dans l'aviation civile, dans le secteur ferroviaire, dans le travail maritime et dans la navigation fluviale

etui.

Aperçu du droit européen du travail par an et par thèmes (112)

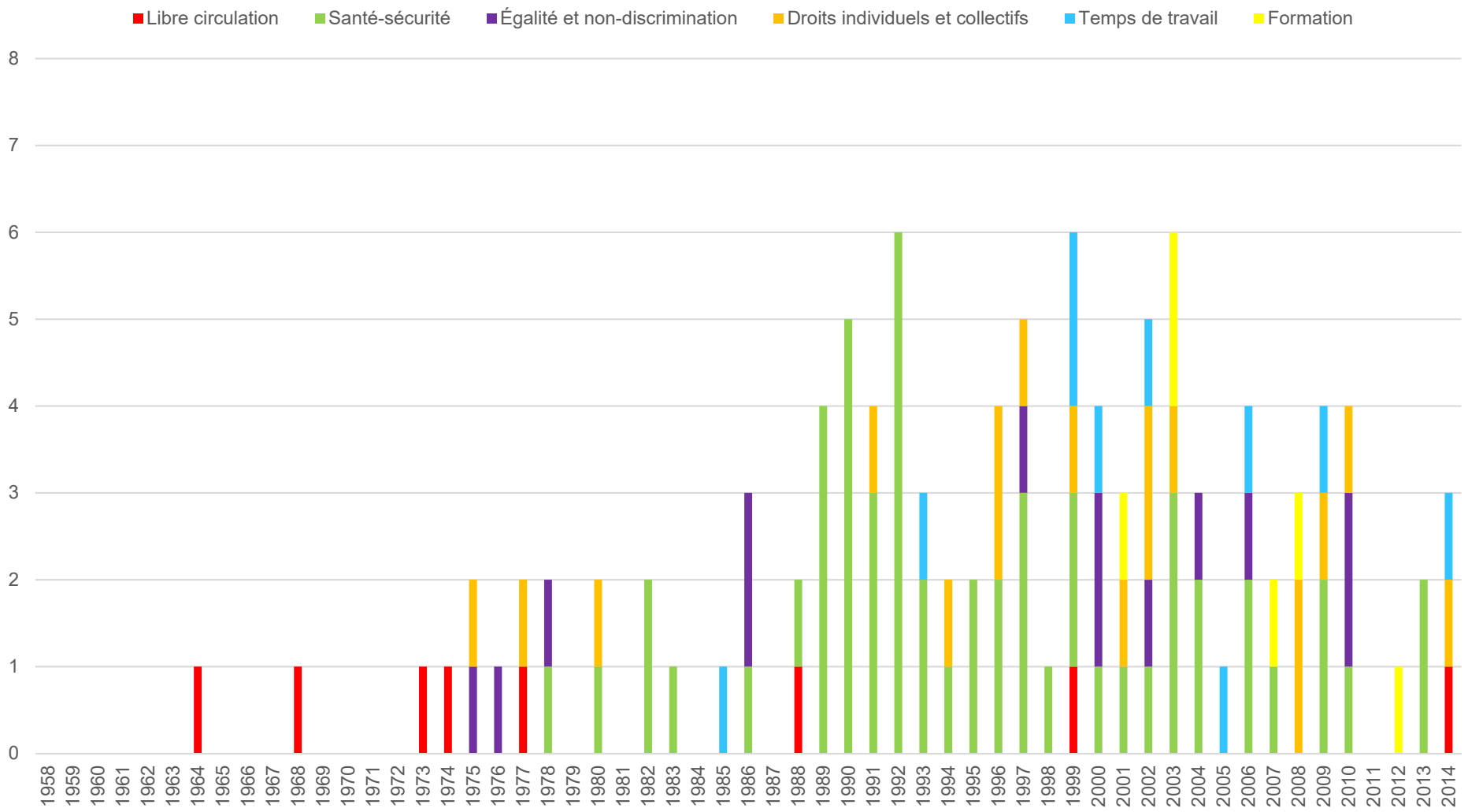

+ formation des gens de mer, des transporteurs routiers, des conducteurs de train

etui.

Aperçu du droit européen du travail par an et par thèmes (112)

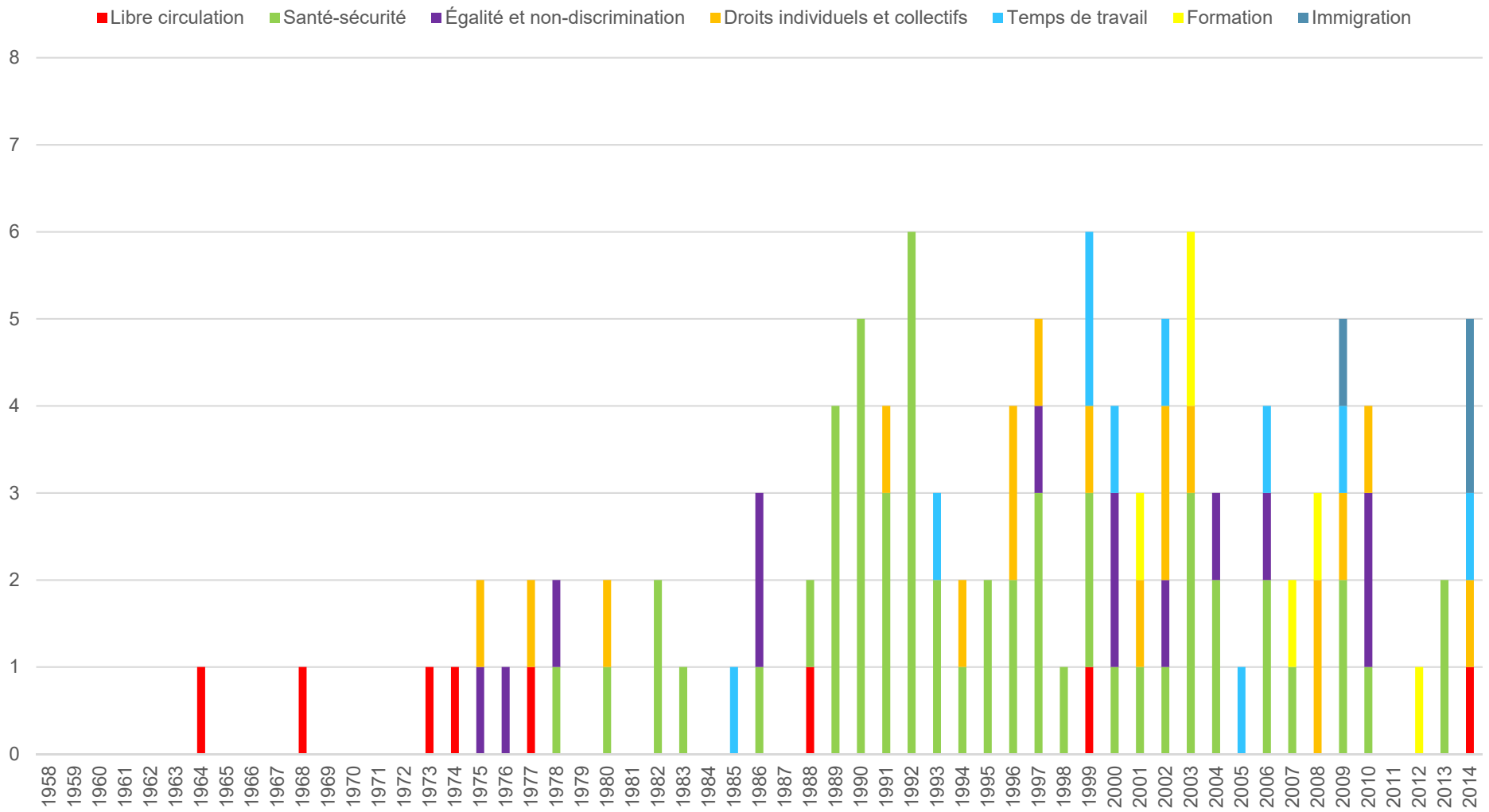

+ « carte bleue » (emplois hautement qualifiés), travailleurs saisonniers, transferts temporaires intragroupes.

etui.

Bilan général du droit social européen par an et par thèmes (132)

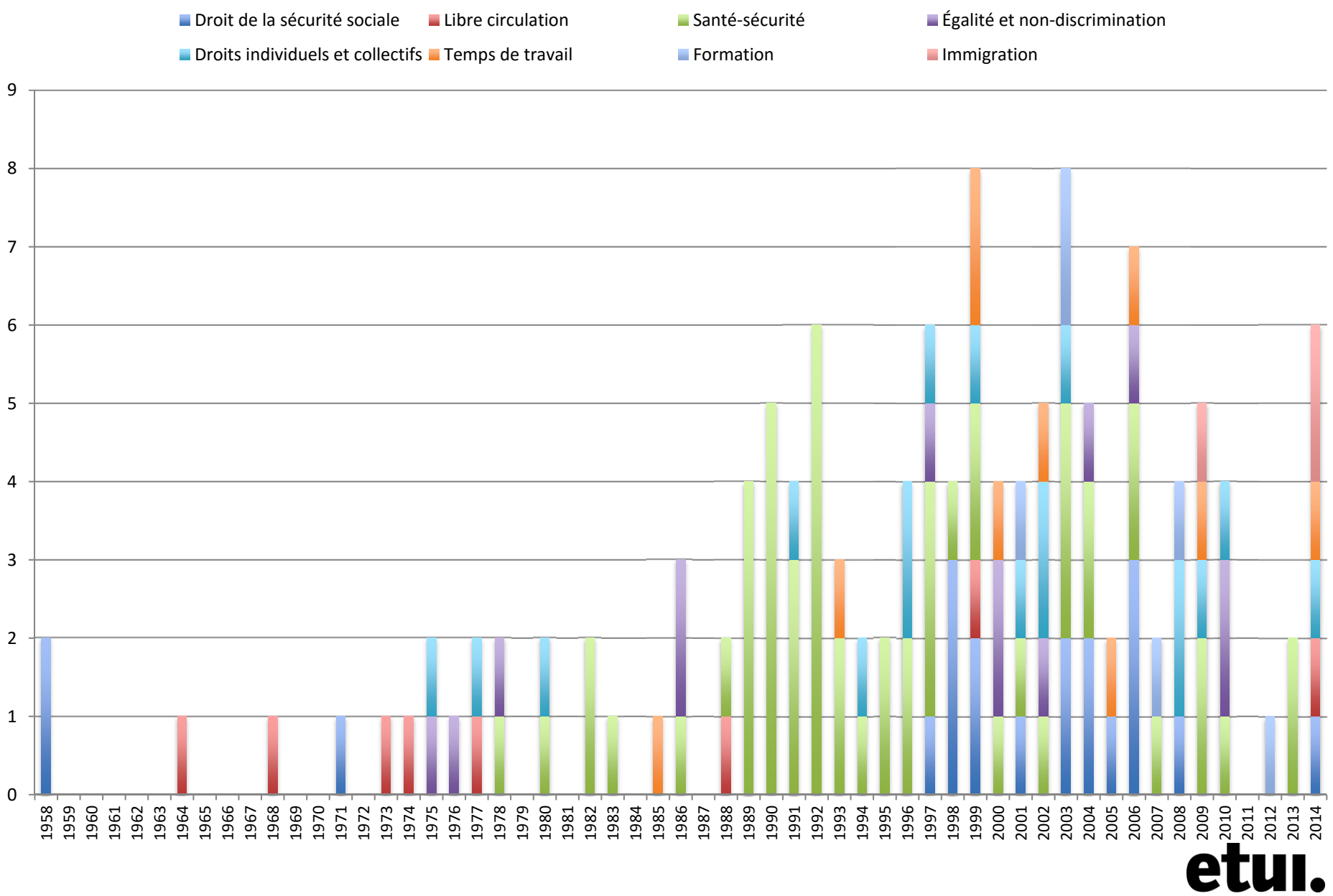

etui.

1. Bilan de l'Europe sociale – a) Droit social européen

Évaluation du droit social européen

- Forte dynamique législative dans le domaine social : surtout dans les années 1980-1990 et jusqu'au début des années 2000.

- Ensuite : « ralentissement », « affaiblissement ». Absence de dynamique législative : plus d'Agenda social (Commission), peu de propositions de nouvelles directives.

- Voire affaiblissement des directives existantes : réduction de la « législation bureaucratique et tatillonne » (agenda REFIT, « Mieux légiférer ») pour « une Europe plus compétitive »

etui.

1. Bilan de l’Europe sociale

1. Bilan de l'Europe sociale – b) Dialogue social européen

Le dialogue social européen (bipartite) se développe à deux niveaux :

1. Bilan de l'Europe sociale – b) Dialogue social européen

- Sont consultés par la Commission sur les propositions dans le domaine de la politique sociale
- Peuvent remettre un avis
- Peuvent décider de négocier entre eux un accord-cadre sur le contenu de la proposition, dans un délai de 9 mois
- Peuvent demander que cet accord-cadre soit transformé en directive par le Conseil, ou soit mis en œuvre par les partenaires sociaux nationaux selon leurs procédures et pratiques propres
- … Ont aussi décidé de se doter d'un programme de travail autonome par rapport à l'UE

etui.

1. Bilan de l'Europe sociale – b) Dialogue social européen

Ont signé 61 textes conjoints, dont principalement :

- 28 textes d' « engagements réciproques » (en bleu ci-dessous)
- 33 textes de « lobbying conjoints » adressés aux institutions de l'UE (en rouge)

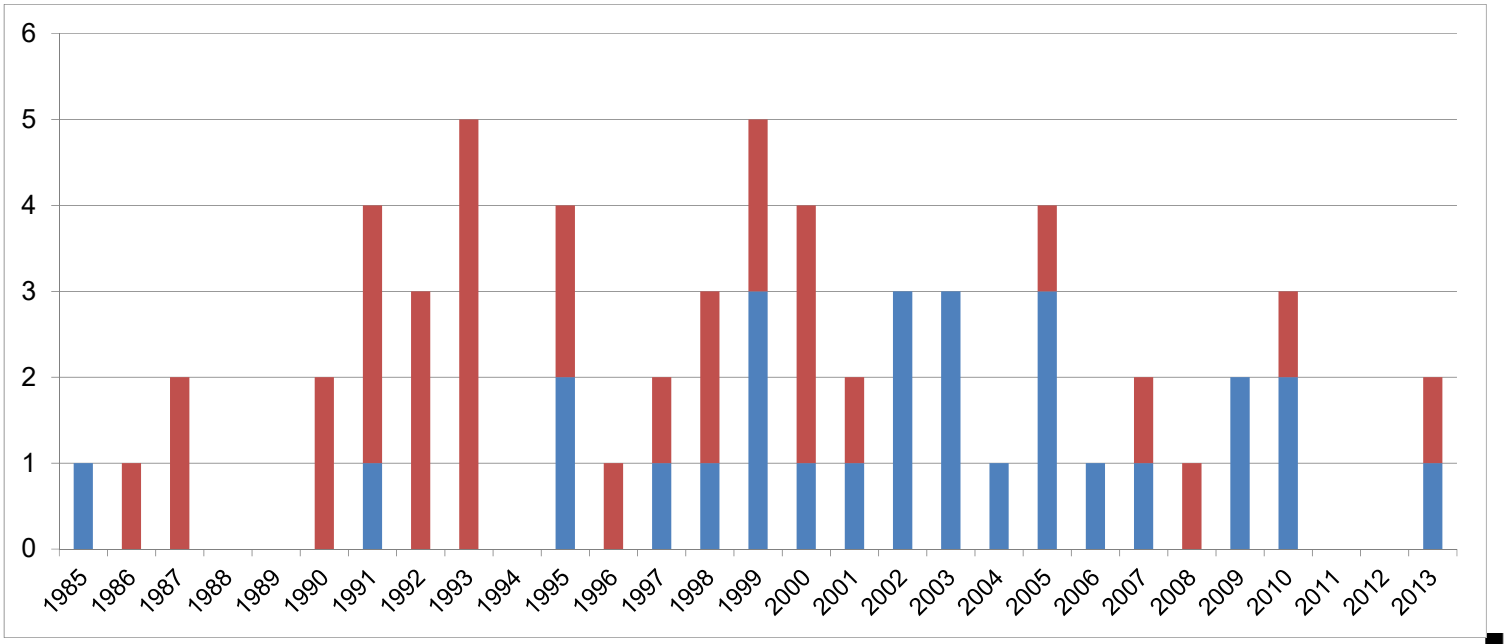

1. Bilan de l'Europe sociale – b) Dialogue social européen

- accord-cadre sur les comités d'entreprise (1994) → rupture des négociations
- accord-cadre sur le congé parental (1995, révisé en 2009) → directives 1996, 2010
- accord-cadre sur le travail à temps partiel (1997) → directive 1997
- accord-cadre sur l'information-consultation (1998) → refus des employeurs
- accord-cadre sur le travail à durée déterminée (1999) → directive 1999
- accord-cadre sur le travail intérimaire (2001) → échec des négociations
- accord autonome sur le télétravail (2002) → mise en œuvre nationale
- (cadre d'action «compétences et qualifications» (2002) → MOC)
- accord-cadre «protection des données» (2003) → refus des employeurs
- accord-cadre «portabilité des droits à pension complémentaire» (2003) → refus des employeurs
- accord autonome sur le stress au travail (2004) → mise en œuvre nationale
- (cadre d'action sur l'égalité hommes femmes (2005) → MOC)
- accord autonome sur le harcèlement et la violence au travail (2007) → mise en œuvre nationale
- accord autonome sur les marchés du travail inclusifs (2010) → mise en œuvre nationale
- révision de la directive «temps de travail» (2012) → échec des négociations
- (cadre d'action sur l'emploi des jeunes (2013) → MOC)

etui.

1. Bilan de l'Europe sociale – b) Dialogue social européen

Le dialogue social européen (bipartite) se développe à deux niveaux :

etui.

1. Bilan de l'Europe sociale – b) Dialogue social européen

Électricité

Comité de dialogue social sectoriel (CDSS)

Chimie

Comité de dialogue social sectoriel (CDSS)

Métallurgie

Comité de dialogue social sectoriel (CDSS)

Télécommunications

Comité de dialogue social sectoriel (CDSS)

Etc.

1. Bilan de l'Europe sociale – b) Dialogue social européen

43 Comités de dialogue social sectoriel européens en 2015

1. Acier	IndustriAll	Eurofer
2. Mines	IndustriAll	APEP, EURACOAL, Euromines, IMA-Europe, UEPG
3. Agriculture	EFFAT	GEOPA/COPA
4. Transport routier	ETF	IRU
5. Navigation fluviale	ETF	EBU, ESO/OEB
6. Sucre	EFFAT	CEFS
7. Chemin de fer	ETF	CER, EIM
8. Pêche maritime	ETF	Europêche/COGECA
9. Chaussure	IndustriAll	CEC
10. Horeca	EFFAT	Hotrec
11. Commerce	UNI Europa	EuroCommerce
12. Assurance	UNI Europa	ACME, BIPAR, CEA
13. Transport maritime	ETF	ECSA
14. Aviation civile	ETF, ECA	ACI-Europe, AEA, CANSO, ERA, IACA, IAHA
15. Télécommunications	UNI Europa	ETNO
16. Banques	UNI Europa	EACB, EBF-BCESA, ESBG
17. Construction	EFBWW	FIEC
18. Nettoyage industriel	UNI Europa	EFCI
19. Textile et habillement	IndustriAll	Euratex
20. Sécurité privée	UNI Europa	CoESS
21. Services postaux	UNI Europa	PostEurop
22. Bois	EFBWW	CEI-Bois
23. Collectivités locales et régionales	EPSU	CEMR
24. Electricité	IndustriAll, EPSU	Eurelectric
25. Services aux personnes/Coiffure	UNI Europa	Coiffure EU
26. Restauration collective	EFFAT	FERCO
27. Tannerie et cuir	IndustriAll	COTANCE
28. Agences de travail intérimaire	UNI Europa	Eurociett
29. Spectacle vivant	EAEA	Pearle*
30. Ameublement	EFBWW	UEA, EFIC
31. Construction navale	IndustriAll	CESA
32. Audiovisuel	EFJ, FIA, FIM, UNI-MEI	ACT, AER, CEP, EBU, FIAPF
33. Industrie chimique	IndustriAll	ECEG
34. Hôpitaux et soins de santé	EPSU	HOSPEEM
35. Métallurgie	IndustriAll	CEEMET
36. Gaz	IndustriAll, EPSU	EUROGAS
37. Football professionnel	ECA, EPFL	FIFPro
38. Administrations centrales	TUNED	EUPAN
39. Éducation	ETUCE	EFEE
40. Papier	IndustriAll	CEPI
41. Agro-industrie	EFFAT	FoodDrink Europe
42. Industrie graphique	UNI Europa	Intergraf
43. Ports	ETF, IDC	FEPORT, ESPO

etui.

1. Bilan de l'Europe sociale – b) Dialogue social européen

734 textes conjoints adoptés par les partenaires sociaux sectoriels européens

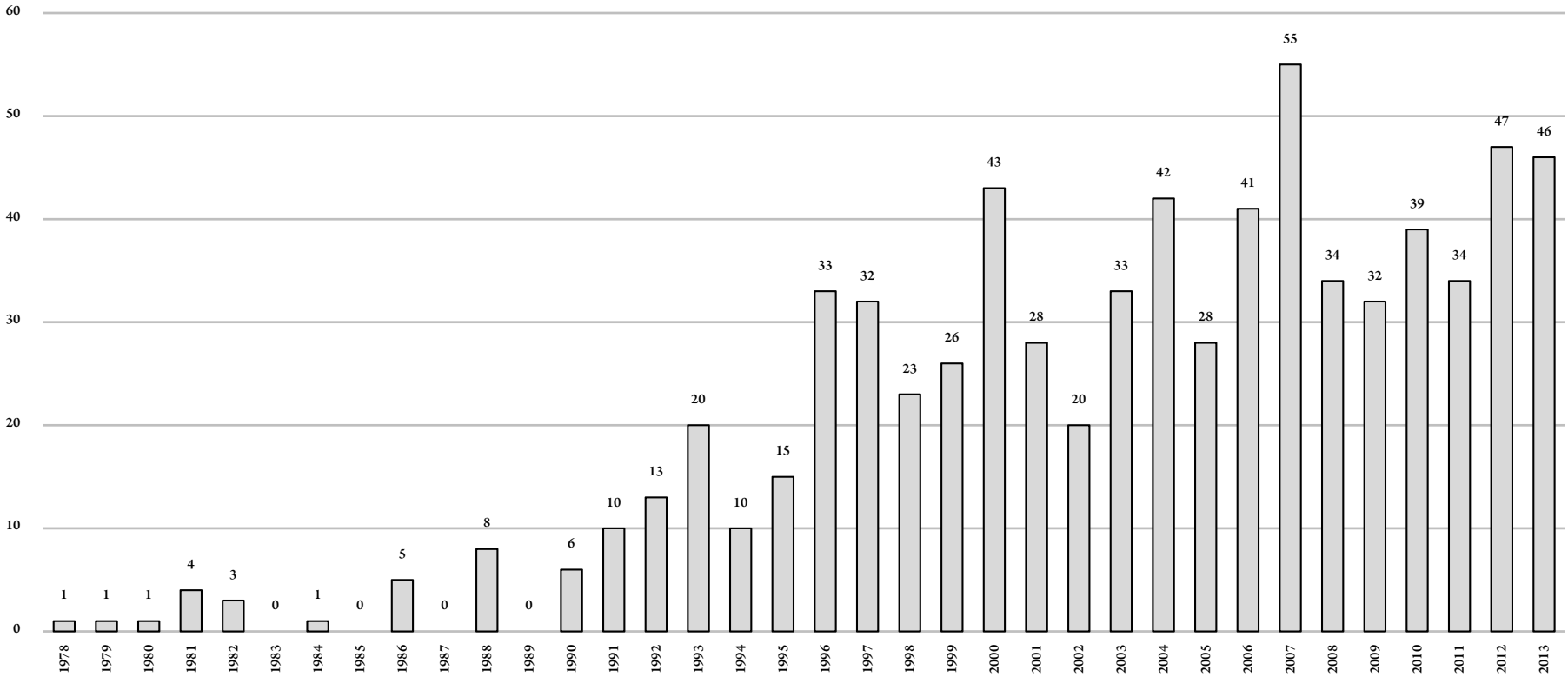

etui.

1. Bilan de l'Europe sociale – b) Dialogue social européen

734 textes conjoints adoptés par les partenaires sociaux sectoriels européens…

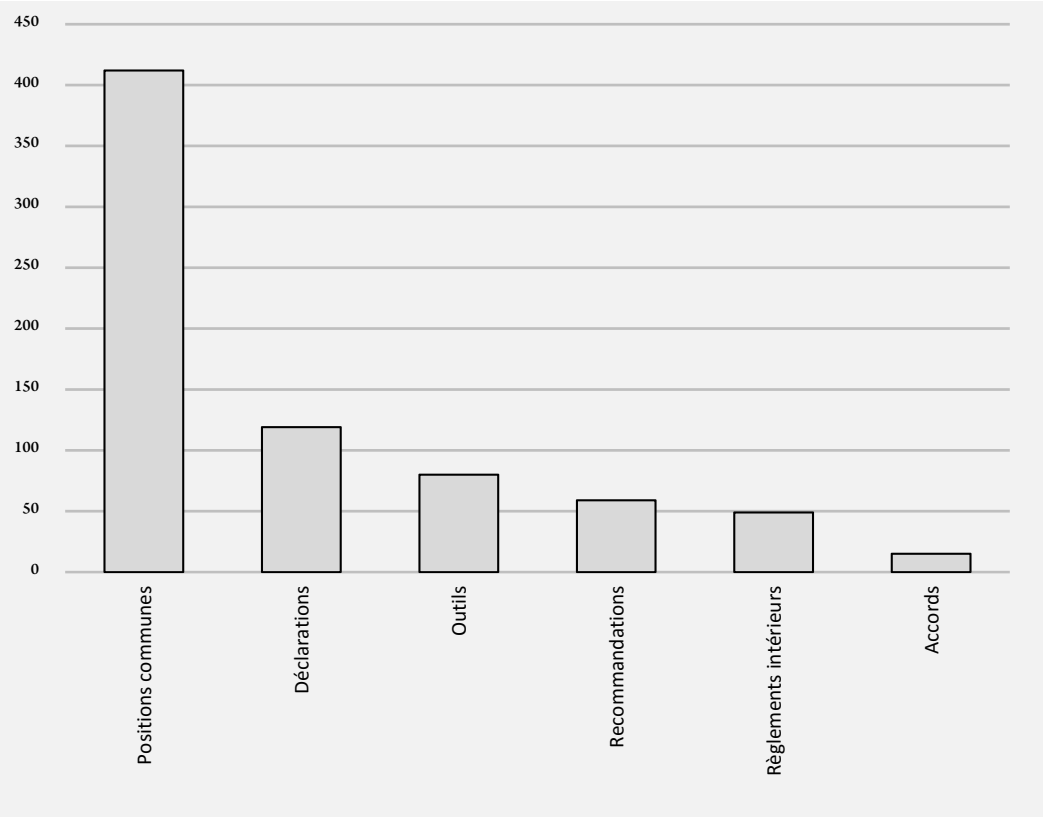

… dont 15 accords-cadres (contraignants)

etui.

1. Bilan de l'Europe sociale – b) Dialogue social européen

15 accords-cadres (contraignants)

Date	Secteur	Titre	Domaine
30/09/1998	Chemin de fer	Accord sur l'aménagement du temps de travail	Temps de travail
30/09/1998	Transport maritime	Accord européen relatif à l'organisation du temps de travail des gens de la mer	Temps de travail
22/03/2000	Aviation civile	Accord européen sur l'aménagement du temps de travail du personnel navigant dans l'aviation civile	Temps de travail
27/01/2004	Chemin de fer	Accord entre la Communauté européenne du rail (CER) et la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF) sur certains aspects des conditions d'utilisation des travailleurs mobiles effectuant des services d'interopérabilité transfrontalière	Temps de travail
27/01/2004	Chemin de fer	Accord entre la Communauté européenne du rail (CER) et la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF) sur la licence européenne pour conducteurs effectuant un service d'interopérabilité transfrontalière	Conditions de travail
25/04/2006	Chimie, Métal, Mines	Accord sur la protection de la santé des travailleurs par l'observation de bonnes pratiques dans le cadre de la manipulation et de l'utilisation de la silice cristalline et des produits qui en contiennent	Santé-sécurité
19/05/2008	Transport maritime	Agreement concluded by ECSA and ETF on the maritime labour convention, 2006	Conditions de travail
10/06/2009	Chemin de fer	Joint Declaration on the application of the CER -ETF Agreement on a European Locomotive Driver's License	Formation
18/06/2009	Coiffure	Accord européen sur la mise en œuvre des Certificats européens de coiffure	Formation
17/07/2009	Hôpitaux	Accord-cadre relatif à la prévention des blessures par objets tranchants dans le secteur hospitalier et sanitaire	Santé-sécurité
24/11/2010	Sécurité privée	European Autonomous Agreement on the Content of Initial Training for CIT Staff carrying out Professional Cross-Border Transportation of Euro Cash by Road between Euro-Area Member States	Formation
15/02/2012	Navigation fluviale	Accord européen concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail dans le secteur de la navigation intérieure	Conditions de travail
19/04/2012	Football	Accord relatif aux exigences minimales requises pour les contrats types de joueurs dans le secteur du football professionnel dans l'Union européenne et sur le reste du territoire de l'UEFA	Conditions de travail
26/04/2012	Coiffure	Accord-cadre européen sur la protection de la santé et de la sécurité au travail dans le secteur de la coiffure	Santé-sécurité
21/05/2012	Pêche maritime	Agreement between the social partners in the European Union's sea-fisheries sector concerning the implementation of the Work in Fishing Convention (2007) of the International Labour Organization	Conditions de travail

1. Bilan de l'Europe sociale – b) Dialogue social européen

Évaluation du dialogue social interprofessionnel et sectoriel

-Forte dynamique dans les années 1990 (traité de Maastricht) : donne lieu à trois directives

-À partir des années 2000 : retournement de BusinessEurope : DSE pas pour produire de la législation, mais pour des échanges d'expériences, d'opinions, etc. Aujourd'hui : le DSE devrait devenir le lieu d'un « partenariat pour les réformes structurelles » du marché du travail (>< syndicats)

-Bilan global actuel de la dynamique du DSE :

- faible au niveau interprofessionnel;
- un peu plus dynamique au niveau sectoriel, mais avec des évolutions qui posent question (y compris: opposition naissante d'États membres au sein du Conseil de l'UE)

etui.

2. Enjeux syndicaux / Valeur ajoutée de l'Europe sociale

1- L'Europe sociale n'est-elle qu'une expression vide de sens; ou en dépit d'une grande lenteur, des avancées ont-elles eu lieu ?

2- Quels sont les principaux enjeux, du point de vue des organisations syndicales de salariés qui méritent d'être traités à l'échelle communautaire ? Quelle est la réelle valeur ajoutée de l'échelle communautaire dans le champ des questions sociales par rapport aux traditionnelles scènes nationales ou infranationales ?

3- Comment sont organisés les syndicats et peut-on parler d'un syndicalisme européen ?

etui.

1. Bilan de l’Europe sociale

2. Enjeux syndicaux / Valeur ajoutée de l'Europe sociale

Situation actuelle dans la zone euro :

Europe économique et sociale

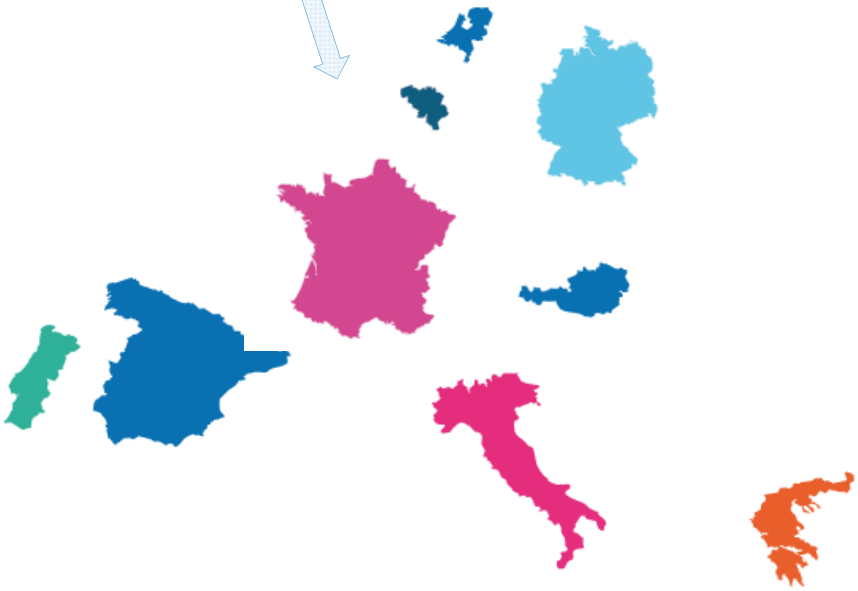

19 gouvernements, 19 politiques sociales, 19 politiques salariales, 19 politiques fiscales, 19 politiques budgétaires, etc.

« Europe monétaire »

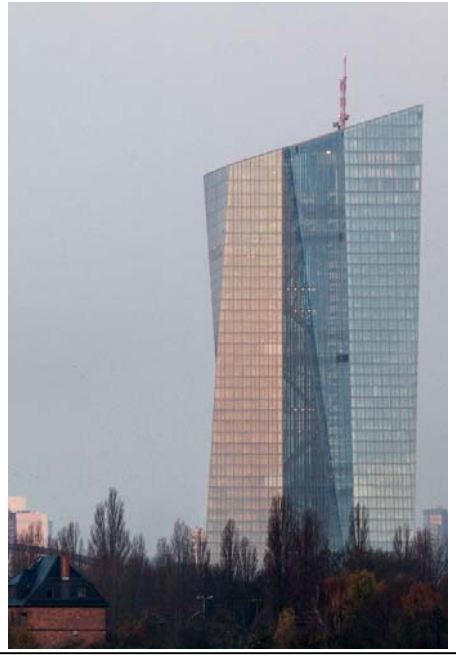

1 BCE chargée de la politique monétaire unique : fixation des taux d'intérêt pour toute la zone euro

etui.

2. Enjeux syndicaux / Valeur ajoutée de l'Europe sociale

➔ Les États € ont perdu la variable d'ajustement monétaire (dévaluation) pour surmonter une crise ou un choc économique. Il leur reste la variable (nationale) d'ajustement sociale, ou « dévaluation interne », pour redevenir compétitifs.

- Réformes nationales des systèmes de protection sociale :
  - **réduction des budgets** consacrés à la sécurité sociale (chômage, pensions, soins de santé…)
  - **restriction de l'accès** aux allocations sociales, et diminution de leurs montants
  - allongement de l'**âge de la retraite**
  - diminution des **salaires minimums** et réforme des systèmes d'**indexation des salaires**

- Réformes des marchés de l'emploi :
  - flexibilisation et **travail atypique**
  - assouplissement des règles en matière de **licenciements** collectifs et individuels
  - flexibilisation des règles en matière de **temps de travail**

- Affaiblissement de la négociation collective :
  - décentralisation des systèmes de **négociation collective**, au niveau de l'entreprise
  - contournement des critères de **représentativité** pour la négociation collective
  - affaiblissement du rôle des institutions du **dialogue social**.

Source : *The crisis and national labour law reforms: a mapping exercise*: Isabelle Schömann, Stefan Clauwaert, ETUI – 2012.

etui.

2. Enjeux syndicaux / Valeur ajoutée de l'Europe sociale

Idée-maîtresse de la Confédération européenne des syndicats (CES) :

- Non à une Europe de divergence compétitive vers le bas
- L'UE doit (re)devenir une machine à convergence vers le haut
- => éviter que la concurrence entre entreprises puisse se faire sur la base des conditions de travail, des politiques (d'évasion) fiscales, et des normes environnementales.

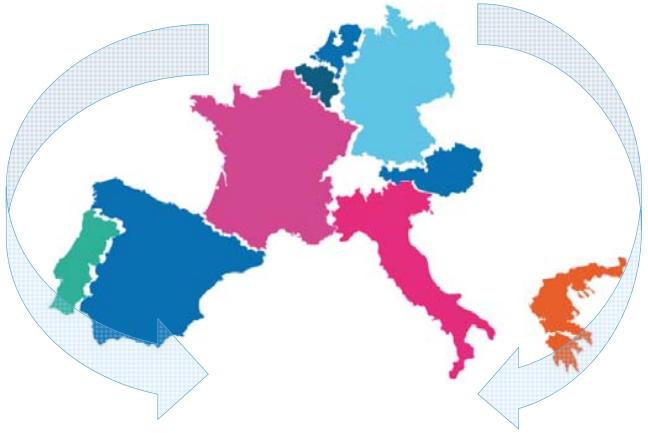

- pour un développement économique équilibré, une zone monétaire plus optimale
- pour une politique monétaire plus efficace

etui.

2. Enjeux syndicaux / Valeur ajoutée de l'Europe sociale

Concrètement : un *level playing field*

1.Relance/consolidation de la législation sociale européenne + Demande d'un protocole de progrès social dans le traité en cas de révision (priorité des droits fondamentaux sur les libertés économiques).

2.Relance/consolidation du dialogue social européen : négocier de nouveaux accords-cadres sur l'aménagement des fins de carrières et le vieillissement actif , sur la transparence salariale (égalité hommes-femmes), sur le congé-éducation, le travail domestique (ratification convention OIT)

3.Améliorer la mise en œuvre des accords du dialogue social, renforcer le dialogue social dans les pays d'Europe centrale et orientale, mettre en place un système de « camion-balais »

4.Améliorer les processus, contenus et orientations de la « gouvernance économique européenne ». Schématiquement : corriger le fait que la politique sociale soit *de facto* devenue la variable d'ajustement aux chocs économiques dans la zone euro.

3. Peut-on parler d'un syndicalisme européen ?

1- L'Europe sociale n'est-elle qu'une expression vide de sens; ou en dépit d'une grande lenteur, des avancées ont-elles eu lieu ?

2- Quels sont les principaux enjeux, du point de vue des organisations syndicales de salariés qui méritent d'être traités à l'échelle communautaire ? Quelle est la réelle valeur ajoutée de l'échelle communautaire dans le champ des questions sociales par rapport aux traditionnelles scènes nationales ou infranationales ?

3- Comment sont organisés les syndicats et peut-on parler d'un syndicalisme européen ?

etui.

3. Peut-on parler d'un syndicalisme européen ?

La CES :

- Née en 1973, est parvenue à rassembler les différences tendances syndicales du vieux continent : syndicats « libres » (sociaux-démocrates), chrétiens, communistes. N'a pas connu de rupture interne en 40 ans d'existence.

- Compte 90 confédérations syndicales nationales de 39 pays. Et 10 fédérations syndicales européennes (transport, services publics, industrie, etc.).

- Connaît d'importantes différences de traditions, d'organisations, de stratégies. Entre tendance nordique (modèle social national fort, autonomie des partenaires sociaux par rapport à l'État et donc à l'Europe) ; tendance pragmatique anglo-saxonne ; tendance plus « utopico-conflictuelle » méditerranéenne (pour un syndicat « européen » combattif) ; tendance plus ou moins « partenariale » du cœur de la zone euro ; sans oublier les tendances plutôt éclatées et fragilisées des pays d'Europe centrale et orientale…

3. Peut-on parler d'un syndicalisme européen ?

Le mouvement syndical européen a remporté quelques grandes victoires :

- il est l'un des principaux acteurs des politiques de santé-sécurité au niveau européen (années 1980-1990)
- il est parvenu à convaincre les représentants des employeurs européens à mettre en place un dialogue social européen (1991, traité de Maastricht)
- suite notamment aux affaires Renault-Vilvorde et autres, il a su forcer des directives d'information-consultation des travailleurs en entreprise, contre la très forte opposition des multinationales US et UK (années 1990)
- il a combattu la directive Bolkestein sur la libéralisation des services au nom de la défense des services publics et des systèmes de sécurité sociale
- il a promu avec succès une réglementation sur la durée du temps de travail au niveau européen
- il est (parfois) parvenu à mobiliser les salariés au-delà des frontières : euro-manifestations, actions collectives, campagnes transfrontalières…

3. Peut-on parler d'un syndicalisme européen ?

Mais il est aussi confronté à de grands défis :

- le renforcement de la gouvernance économique européenne se traduit par une « intrusion » européenne accrue dans les modèles sociaux nationaux : mécanismes de formation des salaires, sécurité sociale (systèmes de retraite, allocations de chômage, etc.), services publics, etc.
- simultanément, ce renforcement fait surgir de nouveaux thèmes sur lesquels les affiliés de la CES sont relativement divisés : faut-il revendiquer un salaire minimum européen ? faut-il renforcer la coordination syndicale (y compris salariale) ? faut-il renforcer la capacité de mobilisation ?
- par ailleurs, en termes d'affiliés, la crise a plutôt affaibli la CES. La tendance est plutôt à la baisse des affiliés (surtout dans certains pays comme en Roumanie). Toutefois, le mouvement syndical européen continue de compter aujourd'hui un peu plus de 40 millions de membres. Qui dit mieux ? Partis politiques ?
- cet affaiblissement relatif s'ajoute à un climat politique peu favorable : politiques anti-syndicales (troïka), évitement du dialogue social (BusinessEurope), relations de méfiance (Commission européenne, en tout cas sous Barroso), voire de rejet (certains États membres au Conseil de l'UE). Croyance que *« dialogue social et législation sociale nuisent à la compétitivité de l'Europe »*. Dé-légitimisation de l'action collective.

etui.

Conclusion…

- Révision à la baisse des directives sociales; absence d'agenda social
- *Refit* et *Better Regulation* (santé-sécurité, information-consultation…)
- Mobilité des travailleurs : libertés économiques contre droits sociaux fondamentaux…

Principaux enjeux syndicaux

Droit social européen	**Dialogue social européen**
Gouvernance économique	**Budgets économiques et sociaux**

- Relance du dialogue social pour des accords plus ambitieux et une couverture plus complète
- Renforcement du rôle de la Commission, et convaincre les employeurs et les Etats membres réfractaires
- Renforcer la coordination des négociations collectives
- Implication accrue des partenaires sociaux dans la gouvernance économique…

- Austérité budgétaire et réduction du périmètre des États (services publics…)
- Affaiblissement des modèles sociaux nationaux (variable d'ajustement)
- Manque de coordination des politiques fiscales et d'investissements
- Salaire minimum européen ?

- Insuffisance des moyens financiers de l'UE (en général)
- Plan Juncker trop limité. La CES demande un plan d'investissement de 2 % du PIB, soit ± 250 milliards d'euros par an sur 10 ans
- Qualité des projets, création d'emplois de qualité, transition juste ?…

etui.

Merci de votre attention

Publications de l'ETUI disponibles en téléchargement sur

http://www.etui.org

etui.

ANNEXES

La Commission européenne

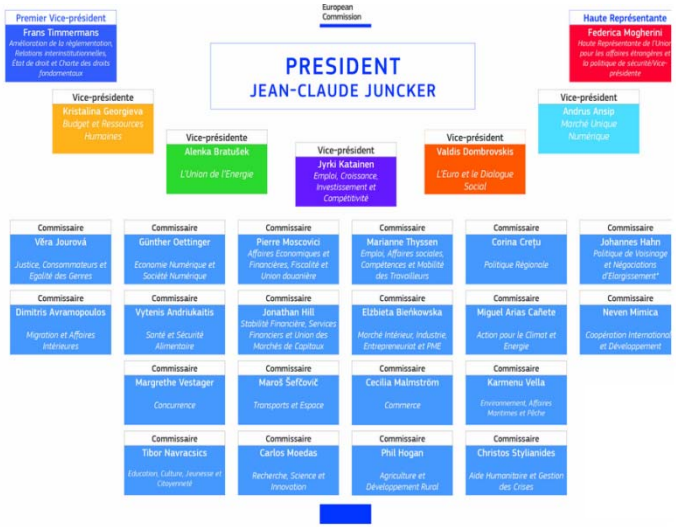

Nouvelle vision politique du Président Juncker :

- Importance des partenaires sociaux et du dialogue social européen
- Flexibilité accrue dans l'approche de la nouvelle gouvernance > < approche purement comptable
- Nécessité de promouvoir la croissance économique (Plan Juncker)

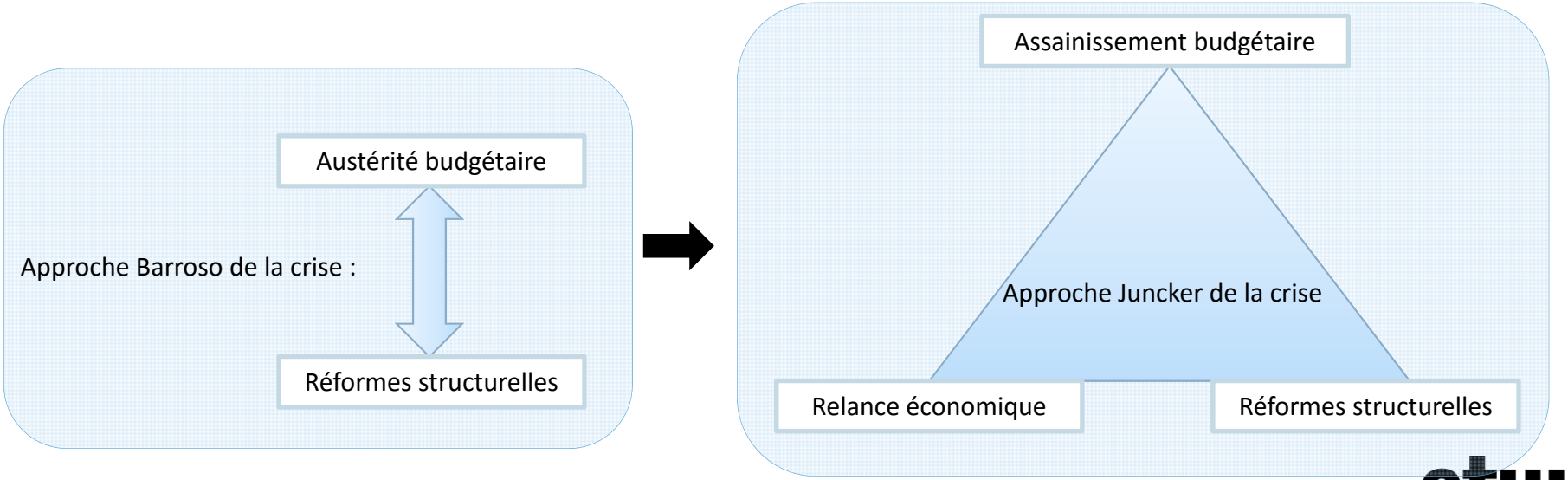

Le Parlement européen (élections de mai 2014)

Grandes évolutions historiques :

- **PPE confirme sa position dominante**
- **S&D se maintient ± mais à un niveau faible**
- **Montée des « eurosceptiques » et des « souverainistes »**
- **Montée de l'extrême droite et des nationalistes**

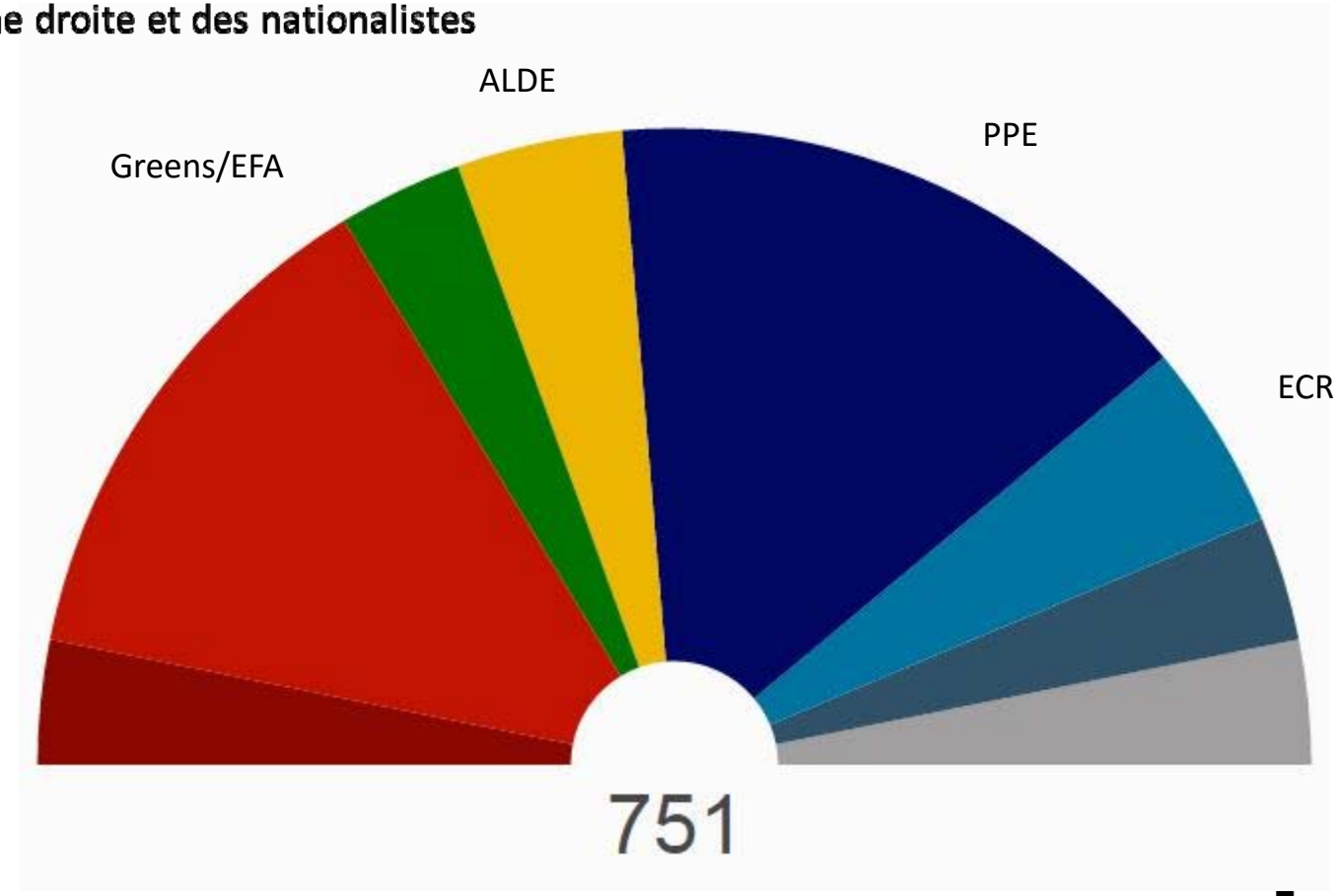

etui.

Le Conseil de l'Union européenne

Le Conseil de l'UE est composé des ministres des gouvernements des États membres. De gauche ? De droite ?

1999 : lancement de l'euro

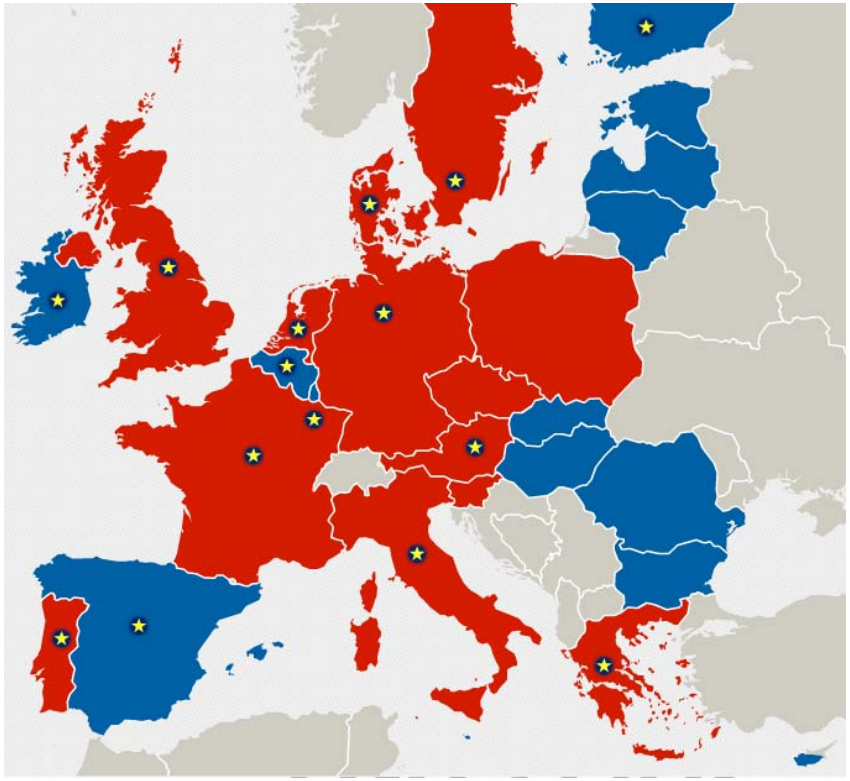

Source : http://www.theguardian.com/

2012 : au cœur de la crise de l'euro

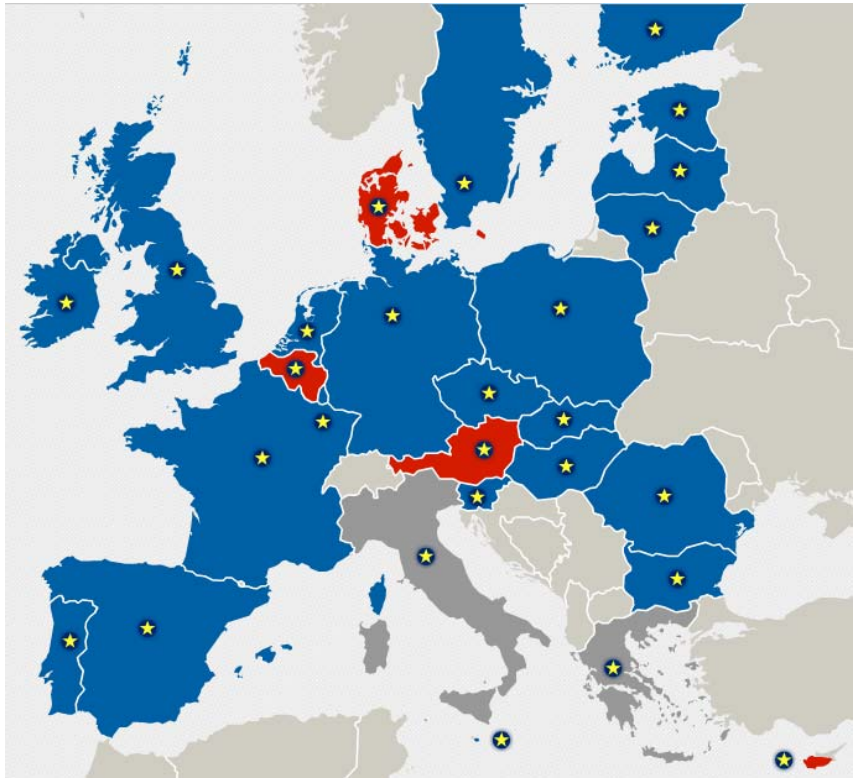

etui.

Le Conseil de l'Union européenne

2013-2014 : un paysage politique plus équilibré ?

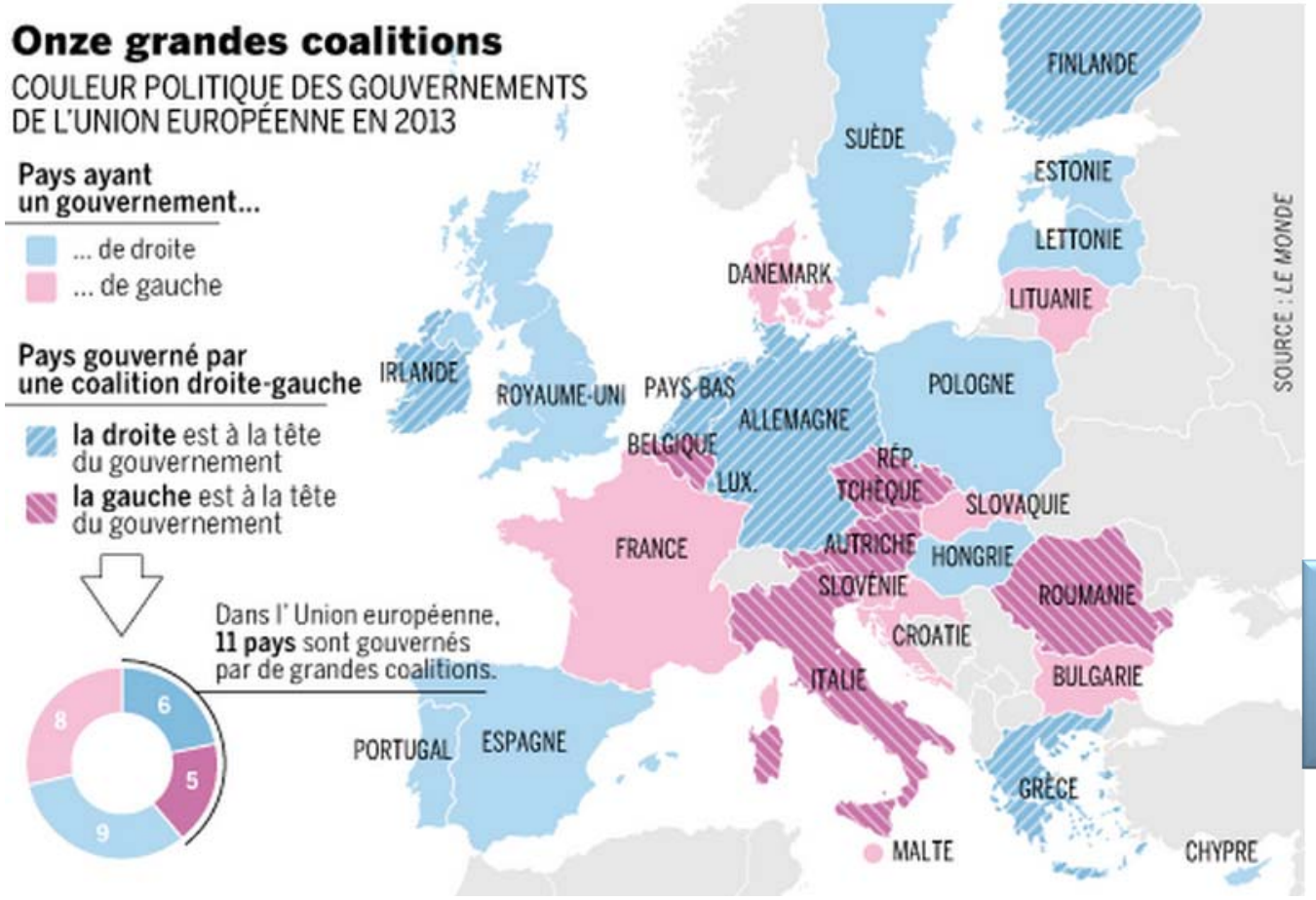

NB : Depuis lors, la Belgique est passée à droite et la Suède et la Grèce à gauche

etui.

1. Bilan de l'Europe sociale – d) Budgets économiques et sociaux

Allocations totales du budget de la politique européenne de cohésion 2014-2020 (en millions d'euros, prix courants)

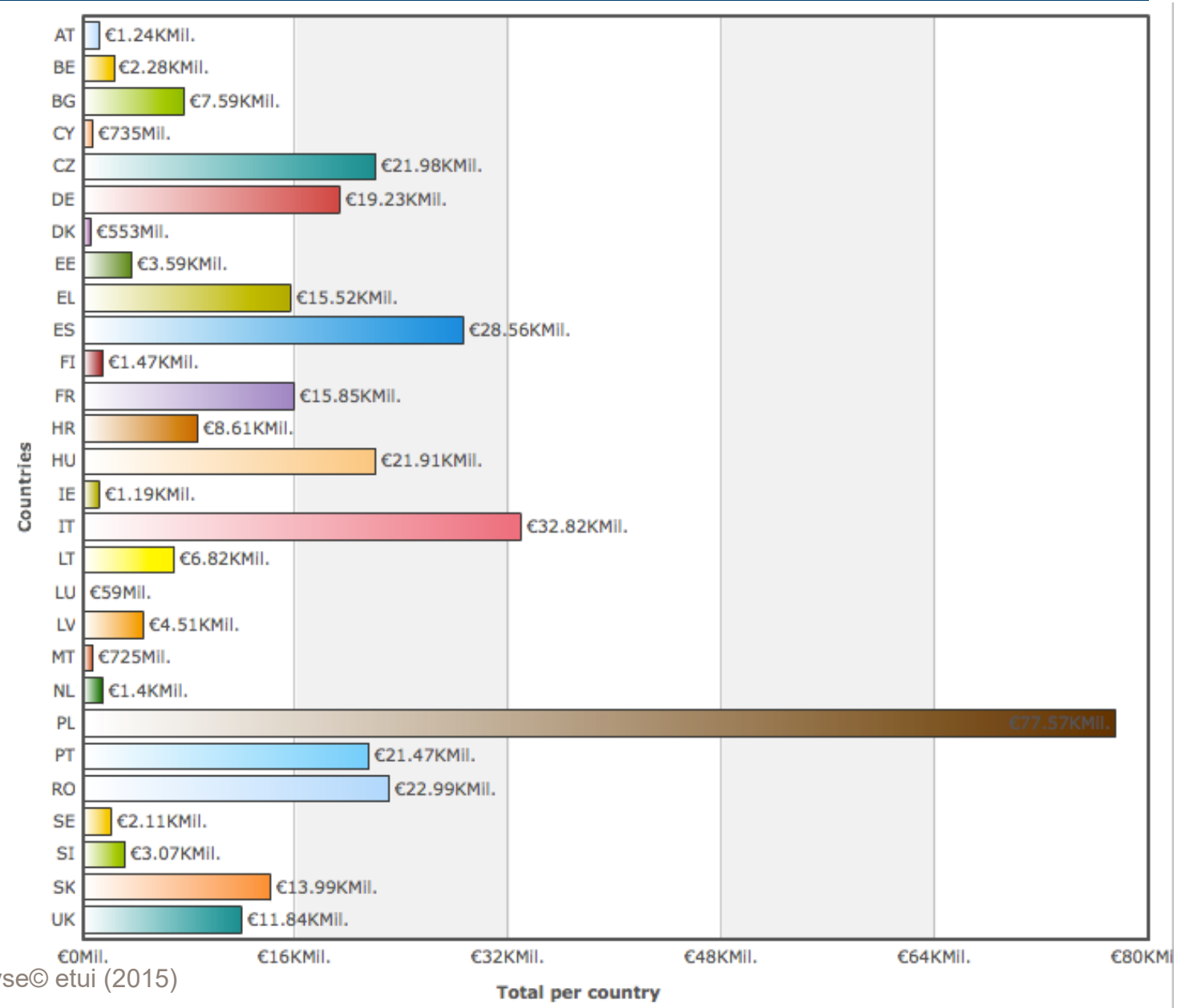

Budget total 2014-2020 : 453 milliards d'euros

Annexe 1

La PLO

L'acte législatif (directive, règlement) est adopté conjointement par le Conseil et le Parlement. Cela se fait en plusieurs étapes. Schématiquement :

- La Commission présente sa proposition de directive/règlement
- Parlement européen : 1ère lecture, puis renvoi du texte (amendé) au Conseil.
- Conseil discute le texte et ses amendements, le modifie à son tour et le renvoie au Parlement
- Parlement européen : 2e lecture, etc.
- Jusqu'à compromis politique avec le Conseil. Ou « conciliation ». Ou échec.
- Si Parlement et Conseil parviennent à un accord, le texte est réputé adopté ; il est publié au Journal Officiel et entre en vigueur.

Note :
Le Parlement vote à la majorité simple des suffrages exprimés.
Le Conseil vote selon la procédure suivante :

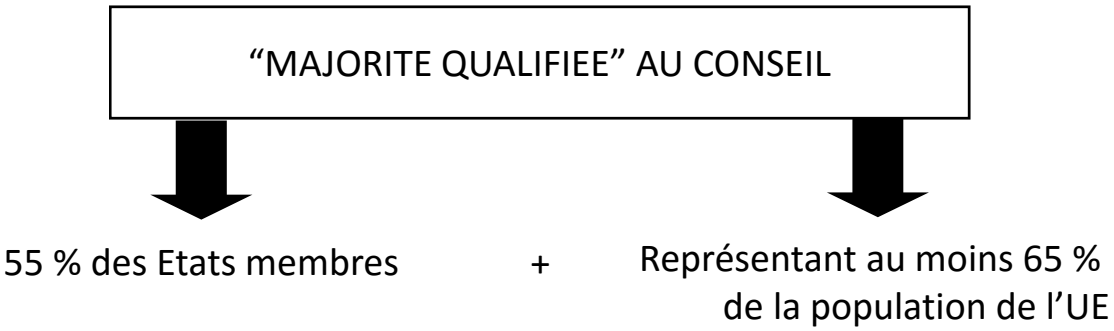

1. Bilan de l’Europe sociale – c) Coordination des politiques

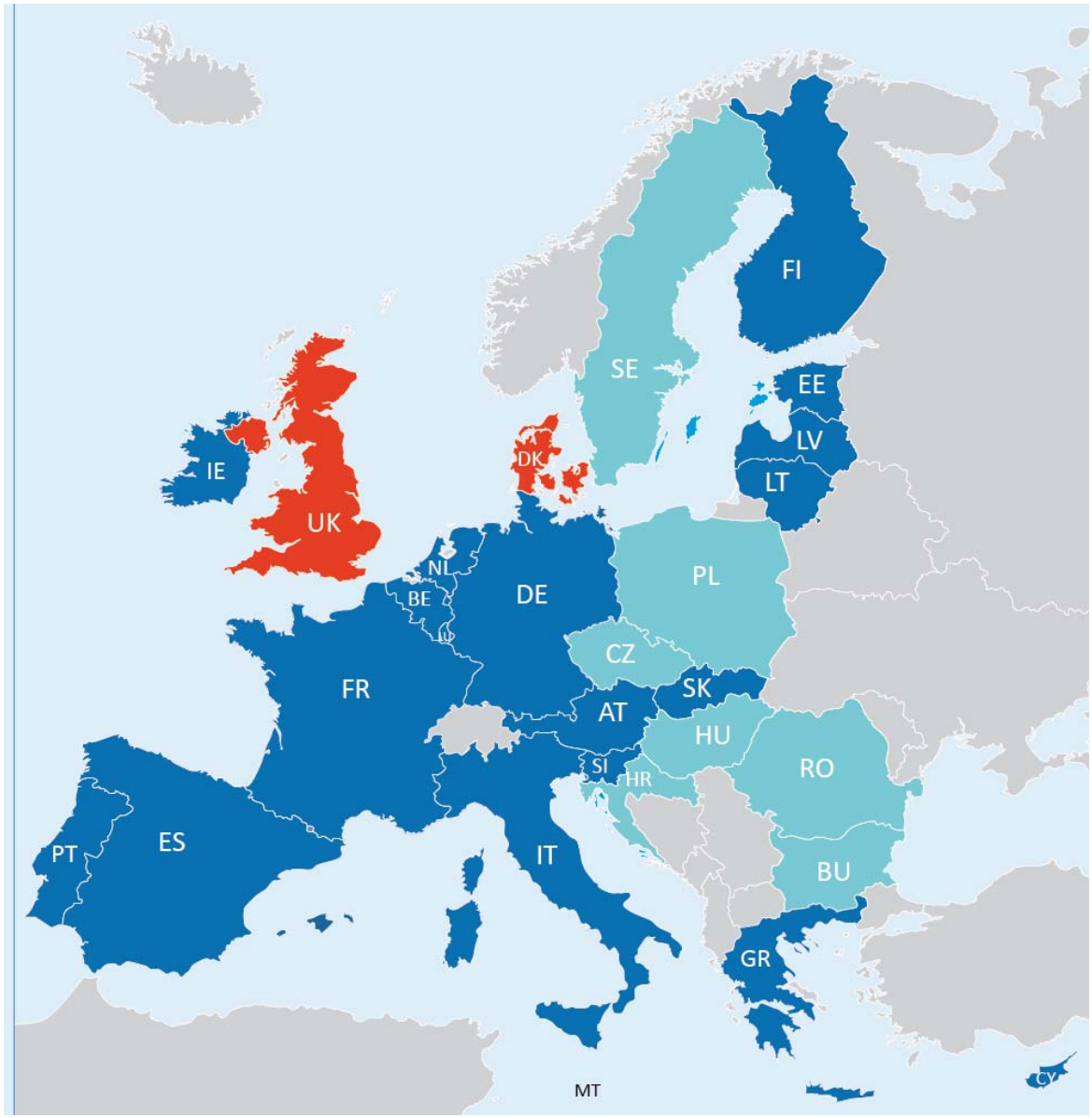

etui.

1. Bilan de l'Europe sociale – c) Gouvernance économique

Six Pack :

1) Règlement modifiant la base législative du volet préventif du pacte de stabilité et de croissance (règlement (CE) no 1466/97)

2) Règlement du Conseil modifiant la base législative du volet correctif du pacte de stabilité et de croissance (règlement (CE) no 1467/97)

3) Règlement sur la mise en œuvre efficace de la surveillance budgétaire dans la zone euro

4) Nouvelle directive du Conseil sur les exigences applicables aux cadres budgétaires des États membres

5) Nouveau règlement sur la prévention et la correction des déséquilibres macroéconomiques

6) Règlement établissant des mesures d'exécution en vue de remédier aux déséquilibres macroéconomiques excessifs dans la zone euro

1. Bilan de l'Europe sociale – c) Gouvernance économique

Two Pack :

1) Proposition de règlement du PE et du Conseil : renforcement de la surveillance économique et budgétaire des pays euro connaissant des difficultés de stabilité financière. COM/2011/0819 (23/11/2011)

2) Proposition de règlement du PE et du Conseil : dispositions communes pour le suivi et l'évaluation des projets de plans budgétaires et pour la correction des déficits excessifs (zone euro). COM/2011/0821 (23/11/2011)

1. Bilan de l'Europe sociale – c) Gouvernance économique

Le **Pacte Euro +,** adopté au Conseil européen des 24 et 25 mars 2011, instaure une coordination renforcée des politiques économiques pour la compétitivité et la convergence. Quatre pays n'ont pas adopté ce Pacte : CZ, HU, SE, UK.

Le **Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance** (aussi appelé "Pacte budgétaire"), signé le 2 mars 2012, engage notamment les États signataires à inscrire la "règle d'or" (position budgétaire équilibrée ou en surplus) dans leur constitution nationale ou texte équivalent. Il prévoit des sanctions en cas de non respect de cette règle. Deux pays ne l'ont pas signé : CZ, UK.

1. Bilan de l'Europe sociale – c) Gouvernance économique

1992: Maastricht ➔ UEM

Europe 2020

1997: Pacte de stabilité et de croissance

Semestre européen (à partir de 2011)

Surveillance multilatérale

Janvier (novembre) **Février** **Mars** **Avril - Mai** **Juin** **Juillet**

Commission: Examen Annuel de la Croissance (AGS)

Conseil et Parlement européen: Débats sur l'AGS

Programmes de stabilité (euro)
Programmes de convergence (non-euro)

1. Objectifs et trajectoire budgétaire
2. Hypothèses économiques
3. Mesures budgétaires et de pol. économique
4. Analyse d'incidence si chgmt d'hypothèse

Commission-Conseil: Recommandations Aux Etats membres

Adoption formelle des recommandations

Volet correctif: procédure pour déficit excessif
- Recommandations
- Sanctions (euro)

Conseil européen: Approbation des priorités pour les réformes des Etats membres

+ Extension de la surveillance multilatérale aux déséquilibres macroéconomiques (balance courante, dette extérieure, prix, coûts, etc.)

+ Adoption des Programmes nationaux de réformes (PNR)

En principe, les dix LD (6 GOPE et 4 LDE) donnent des orientations précises pour les PNR

En principe, les dix LD constituent la base des recommandations

Coordination des politiques économiques

5 Objectifs communs UE-EM :
- taux d'emploi de 75 % des 20-64 ans
- 3 % du PIB investi dans la R&D et l'innovation
- réduction de 20 % (ou 30% en cas d'accord international) des émissions de GES par rapport à 1990 - 20 % d'énergies renouvelables - 20 % d'augmentation de l'efficacité énergétique
- moins de 10 % de taux de décrochage scolaire - au moins 40 % des 30-34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou équivalent
- 20 millions de personnes en moins (risquant d'être) dans la pauvreté et l'exclusion sociale.

GOPE : 10 Lignes directrices (LD)
1. qualité et la viabilité des finances publiques;
2. résorber les déséquilibres macroéconomiques;
3. réduire les déséquilibres dans la zone euro;
4. optimiser le soutien à la recherche et au développement et à l'innovation, renforcer le triangle de la connaissance et libérer le potentiel de l'économie numérique;
5. favoriser une utilisation plus efficace des ressources et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
6. améliorer l'environnement des entreprises et des consommateurs et moderniser la base industrielle afin d'assurer le bon fonctionnement du marché intérieur;
7. accroître la participation au marché du travail, diminuer le chômage structurel et promouvoir la qualité de l'emploi;
8. développer une main-d'œuvre qualifiée en mesure de répondre aux besoins du marché du travail, et promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie;
9. rendre les systèmes d'éducation et de formation plus performants à tous les niveaux et augmenter la participation à l'enseignement supérieur;
10. promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté.